

**UNIVERSITE PAUL SABATIER  
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-PURPAN  
FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE-RANGUEIL**

**MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**Deuxième cycle des études médicales**

**DFASM 2  
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales  
2ème année**

**Année 2020-2021**

- Vu le code de la santé publique,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n°84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux gardes et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
- Vu l'article N.335.1 et suivants du 14 juin 2009 du code de la propriété intellectuelle relatif au plagiat
- 
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
- 
- Vu le Décret du 24 juin 2014 modifiant les dispositions du code de la santé publique relatives aux fonctions hospitalières des étudiants en médecine, en odontologie et en pharmacie
- 
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de Purpan en sa séance du 15/09/2020

## CHAPITRE I

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de la 2<sup>ème</sup> année du DFASM pour l'année universitaire 2020-2021 sont organisés comme suit :

#### A-ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE). Les examens se déroulent sur tablettes sauf quelques UE qui se déroulent sous format papier.

**Unité d'enseignement 2** : De la conception à la naissance - Pathologie de la femme - Hérité - L'Enfant - L'Adolescent

**Unité d'enseignement 3** : Maturation - Vulnérabilité - Santé mentale - Conduites addictives

- **Sous UE** Santé mentale - Conduites addictives (Psychiatrie/Pédopsychiatrie)
- **Sous UE** Maturation Vulnérabilité (Pédiatrie)

**Unité d'enseignement 4** : Perception - Système nerveux

- **Sous UE** Neurologie-Neurochirurgie
- **Sous UE** ORL -CMF –Ophtalmologie (étudiants DFASM1 et DFASM2 -2020/2021)

**Unité d'enseignement 5** : Handicap – Gériatrie – Dépendance – Douleur - Soins palliatifs – Accompagnement (Pas enseignée en DFASM2 en 2020-2021)

**Unité d'enseignement 9** : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie

- **Sous UE** Immunologie - Médecine interne
- **Sous UE** Cancérologie - Hématologie
- **Sous UE** Dermatologie (étudiants DFASM1 et DFASM2 -2020/2021)
- **Sous UE** Néphrologie

#### Unité d'Enseignement Transversale

### B/ LES ENSEIGNEMENTS HOSPITALIERS ET L'UE DE COMPETENCES CLINIQUES

#### -Les stages hospitaliers et ambulatoires

Les étudiants participent à l'activité hospitalière durant l'année universitaire en effectuant 4 stages de 1 mois à temps plein (à l'exception de celui des Urgences qui se déroule pendant 2 mois) coordonnés avec l'enseignement qui se déroule durant le DFASM2. En DFASM2, la moitié des étudiants effectuent un stage en médecine générale durant l'année universitaire, l'autre moitié effectuant un stage aux Urgences/SAMU (inversement au stage effectué en DFASM1). Cette activité hospitalière est validée pour chaque stage de façon indépendante.

Les étudiants de DFASM2 ont la possibilité de bénéficier d'un mois de congé sans solde qui ne doit pas se cumuler avec les congés annuels.

La validation des stages est obligatoire pour passer en DFASM3. L'étudiant qui n'aurait pas validé une période de stage en DFASM2 aura la possibilité de la rattraper dans la même année universitaire en accord avec le chef de service.

Par ailleurs, l'étudiant doit avoir validé un total de 25 gardes sur l'ensemble des stages du 2ème cycle.

En fonction des besoins, les étudiants non affectés dans les services d'Urgences pourront être amenés à participer à 1 à 2 gardes de 12 heures par mois dans ce service.

#### Les stages à effectuer seront les suivants de septembre à mai :

- Bloc 1 : Urgences et Médecine Générale
- Bloc 2 : Pédiatrie/ Gynécologie
- Bloc 3 : Oncologie et Hématologie/ Dermatologie/ Néphrologie/ Médecine Interne/ Maladies Infectieuses
- Bloc 4 : Neurologie, Neurochirurgie, Douleur/ Médecine Physique et de Réadaptation/ Psychiatrie/ Pédopsychiatrie/ ORL/ Chirurgie Maxillo Faciale / Gériatrie (sauf PUG)

L'étudiant choisira un seul terrain de stage dans chacun de ces blocs.

### **Stage d'été :**

Les étudiants de DFASM2 font un seul stage l'été. Le stage débutera le 07/06/2021 et prendra fin le 12/09/2021 soit une durée de 13 semaines.

Durant cette période, les étudiants peuvent :

- déposer jusqu'à 3 semaines de congés annuels, selon les modalités qui seront précisées en Commission des stages et gardes
- arrêter leur stage 2 semaines de plus, cumulable avec les congés annuels

Durant la semaine entre la fin des examens et le début du stage, et la semaine entre la fin du stage d'été et le début du premier stage de DFA3 si nécessaire, les gardes aux urgences seront prises en charge par les étudiants de DFASM1 et DFASM2 selon des modalités à préciser en Commission de stages et gardes.

Le stage se déroule dans un des terrains de stage de DFASM1 ou de DFASM2 du CHU, ou hors CHU (y compris les DOM-TOM) en fonction des possibilités ouvertes par la faculté, qui seront précisées avant le 1er mai 2021. Les étudiants pourront aussi effectuer le stage dans certains terrains non ouverts durant l'année sur demande motivée auprès du responsable des stages et gardes (Pr Sailler).

### **-L'UE de Compétences Cliniques**

Cette UE vient en complément des stages hospitaliers et permet d'aborder la pratique médicale à travers la simulation (mises en situation avec patients-simulés, apprentissage des gestes et de l'examen sur mannequin). Une démarche réflexive sur la pratique est abordée à travers les écrits de stage. Des patients/aidants formateurs participent à cette UE. Cette UE est particulièrement soumise à l'évolution de la situation sanitaire et des adaptations seront à prévoir selon la situation.

### **C-SEMINAIRES PEDAGOGIQUES** (Circulaire du 16 novembre 2016)

Au cours du 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, les étudiants valideront les enseignements thématiques suivants, sous la forme de séminaires ou intégrés dans des unités d'enseignement existantes :

- **Pertinence des soins (séminaire) DFASM3** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Soins palliatifs (séminaire pluridisciplinaire) DFASM1** – Validation en présentiel dont la note est associée au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3
- **Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène, erreur médicale**
- **Déterminants comportementaux, sociaux et environnementaux des maladies chroniques (cancer, obésité, diabète, maladies cardiovasculaires et respiratoires)**
- **Violence et maltraitance aux personnes**
- **Organisation du système de santé et des soins premiers**
- **Pratique de la Médecine Générale intégré dans l'enseignement du rôle du Médecin Généraliste en DFASM1**
- **Les addictions et les conduites dopantes (Pédiatrie) prévu en DFASM2**
- **La Iatrogénie et sa prévention intégré dans l'UE 10 Synthèse Clinique et Thérapeutique en DFASM3.**

### **D-ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

Au cours du DFASM tout étudiant doit valider des enseignements optionnels **dont le volume ne peut être inférieur à 12 ECTS**. Les UE ayant servi à valider les enseignements optionnels du DFASM ne peuvent en aucun cas servir à valider les enseignements optionnels du DFASM, à l'exception d'UE optionnelle entière validée qui n'aurait pas servi à valider les ECTS optionnels du DFASM.

#### **1 .L'anglais médical obligatoire :**

- **DFASM1 : 1<sup>er</sup> niveau** 3 ECTS
- **DFASM2 : 2<sup>ème</sup> niveau** 3 ECTS

**2 .Une UE optionnelle** obligatoirement choisie parmi les 5 qui sont enseignées au cours du DFASM :

- **Le Rôle du Médecin Généraliste en matière de prévention individuelle et collective** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM1.
- **La Prescription des examens complémentaires en médecine** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM2.
- **L'Anatomie descriptive et topographique** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM1.
- **Médecine de catastrophe** (3 ECTS), 2<sup>ème</sup> semestre DFASM2.
- **Raisonnement clinique – Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains** (3 ECTS), DFASM

**3 .Les Masters** valident des ECTS optionnels selon les modalités suivantes :

- 1 UE de Master1 valide 6 ECTS
- 2 UE de Master1 valident 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage d'1 mois valident 9 ECTS

**4 .Double parcours « Ecole de l'INSERM** : Les étudiants intégrés dans ce parcours valideront 4 ECTS au titre de leurs 2 semaines de formation.

**5 .Erasmus** : Les étudiants ayant participé à un programme **Erasmus** (hors pays francophone) valideront automatiquement 3 ECTS.

**6 .Missions d'intérêt général, actions humanitaires** : Les étudiants pourront demander la validation d'heures d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS maximum (de 1 à 3 ECTS). L'acceptation et le nombre d'ECTS seront validés par la commission pédagogique.

**7 .Autres UE optionnelles:**

- Optionnel sport (5 ECTS) délivré par l'UFR F2SMH de l'UPS
- Autres certificats

L'acceptation de l'UE et le nombre d'ECTS seront validés sur présentation du programme, du volume horaire et des MCC de l'UE par la commission pédagogique.

**8 .Participation à la revue e-respect**. Les étudiants impliqués activement dans la revue pourront bénéficier d'une reconnaissance d'enseignement optionnel à hauteur de 3 ECTS pour la totalité du DFASM.

## **E-ENSEIGNEMENT DE L'ETHIQUE MEDICALE**

L'enseignement est structuré sous la forme d'ateliers qui durent 1h45 à chaque séance. Ils se déroulent de la manière suivante : les étudiants préparent en petits groupes pendant 30 minutes un cas clinique extrait de leur terrain de stage qui pose un problème sur le plan éthique et décrivent le cheminement pour y répondre. Ils présentent ensuite leurs cas cliniques, groupe après groupe, à l'ensemble des étudiants présents à l'atelier et la discussion se met en place, modérée par les enseignants. Les étudiants doivent participer à 3 ateliers qui feront l'objet d'une validation à la fin du DFASM2.

L'évaluation se fait sous la forme d'un devoir dont le plan et la grille de correction suivent le format des ateliers décrits plus haut. Par exemple : « décrivez une situation clinique qui vous a posé problème sur le plan éthique et votre cheminement pour y répondre dans la thématique de X » [une thématique qui change tous les ans pour éviter le plagiat]. Cette épreuve écrite se déroule en DFASM3 associée au Certificat de Compétences Cliniques.

De plus, la participation aux ateliers sera intégrée à la note finale pour l'éthique, une fois l'émargement établi dans tous les départements où cet enseignement est disponible. La notation attribuée pour les ateliers sera de 10 points. Cette notation participera à terme à la moitié de la note finale pour l'éthique.

L'épreuve écrite devra être rendue avant la semaine de révision de DFASM3 afin que la note puisse être intégrée à la validation des résultats du DFASM3.

## CHAPITRE II

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

#### ARTICLE 1 :

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Tous les examens terminaux et Contrôles Partiels auront lieu sous format « tablette » hormis quelques UE.

Les Contrôles Partiels sont organisés sur 2 périodes au cours de l'année.

Des Contrôles Continus pourront être organisés par les disciplines sous format « tablette » ou papier.

**Les notes des Contrôles Continus et Partiels ne se reportent pas sur la deuxième session d'examen**

#### ARTICLE 2 : Organisation des épreuves **Total sur 370**

#### **UE 2 : De la conception à la naissance - Pathologie de la femme - Hérité - L'Enfant - L'Adolescent**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr VAYSSIERE – Pr PARANT – 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions  1ère session : Mai/juin 2ème session : Juillet	1h00	<b>/10 chacun /10  Total /40</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

#### **UE 3 : Maturation - Vulnérabilité - Santé mentale - Conduites addictives (Total UE3 : 80)**

*Sous UE Santé mentale – conduites addictives (Psychiatrie/Pédopsychiatrie)*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr BIRMES, Pr SCHMITT, Pr RAYNAUD, Pr ARBUS, Pr FRANCHITTO – 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions  1ère session : Mai/juin 2ème session : Juillet	1h00	<b>/10 chacun /10  Total /40</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 3 : Maturation - Vulnérabilité - Santé mentale - Conduites addictives**  
*Sous UE Sous UE Pédiatrie*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAIX, Pr TAUBER, Pr SALLES – 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h00	<b>/10 chacun /10  Total /40</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 4 : Perception - système nerveux (Total UE4 : 80)**  
*Sous UE Neurologie/Neurochirurgie*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr OLIVOT, Pr ROUX, Pr LARRUE, Pr SOL – 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 20 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h00	<b>/10 chacun /10  Total /40</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 4 : Perception - système nerveux**  
*Sous UE ORL/CMF/Ophthalmologie\**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr LAUWERS, Pr DEGUINE, Pr FOURNIE, Pr De BONNECAZE - 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes**	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 3 Dossiers Progressifs (1 par discipline) 1 Dossier Libre de 15 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h30	<b>/8 chacun</b> <b>/6</b>  <b>Total /40</b>

\* Epreuve qui concerne les DFASM1 et DFASM2 en 2020-2021

\*\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 5 : Handicap - Vieillesse - Dépendance - Douleur - Soins palliatifs – Accompagnement –**  
 Maintien de cette UE en DFASM3 pour l'ensemble des étudiants

**UE 9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie – Néphrologie (Total UE7 : 130)**  
*Sous UE Immunologie/ Médecine interne*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr BEYNE-RAUZY, Pr SAILLER, Pr ALRIC – 2 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/ 5 chacun</b>
Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	30 minutes	<b>/10</b> <b>/10</b>  <b>Total 30</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie**  
*Sous UE Cancérologie, Hématologie*

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr DALENC, Pr RECHER, Pr YSEBAERT, Dr VAYSSE – 3 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs (1 par discipline) 1 Dossier Libre de 10 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	1h00	<b>/10 chacun /10  Total /40</b>

\*Epreuve de Contrôle Partiel commune

**UE 9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie**  
*Sous UE Dermatologie\*\**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr MEYER, Pr MAZEREEUW – 1 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes*	<b>/ 5 chacun</b>
Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions  1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	30 minutes	<b>/10 chacun /10  Total /30</b>

\*Epreuve qui concerne les DFASM1 et DFASM2 en 2020-2021

\*\*Epreuve de Contrôle Partiel commune



**UE 9 : Médecine interne – Cancérologie-Hématologie - Dermatologie - Néphrologie**  
**Sous UE Néphrologie**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CHAUVEAU, Pr KAMAR – 2 ECTS  Contrôle Partiel 1 Dossier Progressif de 10 Questions 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes	<b>/5 chacun</b>
Contrôle Terminal 1 Dossier Progressif 1 Dossier Libre de 10 Questions	30 minutes	<b>/10 /10</b>
1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		<b>Total /30</b>

**UE transversale**

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr CARRIE, Pr SAILLER  Contrôle Terminal 2 Dossiers Progressifs 1 Dossier Libre de 10 Questions	1h30	<b>/15 chacun /10</b>
1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		<b>Total /40</b>

## UE Compétences cliniques-ECOS

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
- Compétences cliniques Pr Beyne-Rauzy (2ECTS)  <b>Annonce d'une mauvaise nouvelle</b> Pr Soto-Martin Dr Gardette Pr Laprie Pr Dalenc Pr Rouge-Bugat Participation patients/aidants formateurs	e-learning 3h (travail personnel estimé : 6h)  2 ED de 2 heures par étudiant*	Validation présentiel		/4 (présence)
<b>Pratique clinique</b> Dr Vaysse Dr Chantalat Dr De Bonnecaze      Pr Beyne-Rauzy Pr Bura-Rivière Pr Oustric Dr Chicoulaa	Apprentissage examen et gestes médicaux durée 2h*      Stages hospitaliers/stages ambulatoires (cf stages)	Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS      Evaluation supervisée par grilles standardisées type ECOS*  Ecrit de stage	10-20 minutes	/10      /20      /6  <b>Total / 40</b>
<u>Epreuve de 2<sup>ème</sup> session</u>		Evaluation supervisée par grilles standardisées	10-20 minutes	/20

\*Selon les possibilités d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

### ATELIERS ET SEMINAIRES PEDAGOGIQUES

Disciplines	Nature et durée de la formation	Evaluation	Durée de l'évaluation	Notation
Ethique Dr Nasr	Ateliers d'éthique :	Validation présentiel		/10 (présence à 3 ateliers en DFASM1 et DFASM2) *

\*Ces notes seront associées au Certificat de Compétences Cliniques en DFASM3.

## UE OPTIONNELLES

### Anglais médical - Niveau 2

Nature des épreuves	Durée	Notation
C BARANGER, C BONNET – 3 ECTS		
<b>Épreuve orale (CC 50% de la note globale)</b> Communication orale	10 min par étudiant	/10
<b>Dossier</b> En équipe Dossier écrit suite au projet préparé pendant l'année		/20
<b>Contrôle continu</b> Implication en cours et investissement		/10
		<b>Total / 40</b>
<b>2<sup>ème</sup> Session :</b> Etude de dossier sur l'amélioration de la qualité 1 <sup>ère</sup> session : mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet	2h00	/40

### Médecine de catastrophe

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr. BOUNES – 3 ECTS		
Examen terminal : Dossier progressif	1h00	/20
1 <sup>ère</sup> session : mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		<b>Total /20</b>

### Prescription des examens complémentaire en médecine

Nature des épreuves	Durée	Notation
Pr ROUGE-BUGAT, Pr PUGNET, Pr FARUCH – 3 ECTS		
3 dossiers progressifs	1h00	/ 5 chacun
5 QCM ou QROC		/5
Tablettes 1 <sup>ère</sup> session : Mai/juin 2 <sup>ème</sup> session : Juillet		Total /20

### Raisonnement Clinique - Tutorat d'Entraide des Carabins Toulousains – DFASM : 3 ECTS

Discipline	Nature des épreuves	Durée	Notation
Unité d'Enseignement optionnelle "Atelier de Raisonnement Clinique - TECT - DFASM"	Qualité des supports pédagogiques	8h	14 points*
	14 TD (7 pré-séances et 7 séances) + formation externe	27 h	6 points
	2 ECOS (animation + formation)	4h	

\*Note éliminatoire 7/14

La validation d'une UE optionnelle s'obtient avec une note supérieure ou égale à 10/20.  
Si l'étudiant n'a pas validé ses UE optionnelles à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session, il doit se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.

### **ARTICLE 3: Validation des stages**

L'étudiant doit valider au cours de l'année universitaire **l'ensemble des stages hospitaliers/ambulatoires**.

L'étudiant n'ayant pas validé un stage a la possibilité de le rattraper dans le courant de l'été après accord du chef de service concerné ou à une autre période à la convenance du chef de service.

Si l'étudiant redouble le DFASM2, il doit valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

### **ARTICLE 4 : Admission en DFASM3**

Pour être déclaré admis à la 1<sup>ère</sup> session, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE et sous-UE ou avoir été compensés (Cf règles de compensation)
- N'avoir obtenu aucune note éliminatoire à l'une des UE ou sous-UE
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves

Les règles de compensation sont les suivantes :

La moyenne générale des notes obtenues pour les UE et sous-UE est supérieure ou égale à 10/20.

La moyenne obtenue par UE et sous-UE n'est pas inférieure à 8/20.

### **2°) LES NOTES ELIMINATOIRES**

Elles correspondent à une note inférieure à **8/20** par UE et sous-UE.

### **3°) DEUXIEME SESSION**

- Les candidats qui ont obtenu, une note inférieure à la moyenne non compensée ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs UE ou sous-UE doivent obligatoirement se présenter à la 2<sup>ème</sup> session.
- Les candidats conservent le bénéfice des UE et des sous-UE dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne.
- Les règles de compensation sont identiques à la 1<sup>ère</sup> session.

### **4°) ADMISSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT**

#### **a) Admission en 3<sup>ème</sup> année du DFASM (DFASM3)**

Pour être déclarés admis en 3<sup>ème</sup> année de DFASM, les candidats devront obligatoirement avoir validé :

- L'ensemble des Unités d'enseignement.
- Les stages hospitaliers et l'UE de compétences cliniques

#### **b) Conditions de redoublement**

L'étudiant qui redouble conserve le bénéfice des UE et sous UE acquises en DFASM2.

Il ne repassera que les UE ou sous UE qu'il n'a pas obtenues.

Il devra valider 6 mois de stage à temps plein incluant les congés annuels et les stages non validés l'année précédente.

#### **ARTICLE 5 : Prise en charge des étudiants en situation de handicap**

Les étudiants concernés doivent adresser leur demande à la Mission Handicap de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

#### **ARTICLE 6 : Situation sanitaire**

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel.

Toulouse, le

Le Président de l'Université